



Dégat de moisissure: à la charge du locataire ou du propriétaire?

Par **grenon**, le **13/10/2008** à **15:48**

Chacune des pièces de mon appartement moisie.
Ma propriétaire dit que c'est de ma faute parce que sois disant je n'aère pas assez mon appartement et que j'étend mon linge dans ma chambre.
Ma version: j'aère régulièrement mon appartement et je trouve étrange qu'un appartement refait à neuf il y a moins de deux ans moisisse autant.
Je déménage dans moins d'un mois et je voudrai être savoir si elle peut me retenir ma caution pour la moisissure???
Qui est réellement responsable de l'humidité de mon appartement? N'est ce pas due à un défaut de construction ou rénovation??

Par **Tisuisse**, le **14/10/2008** à **09:22**

Bonjour,
Lorsque vous arrivez quelque part, vous arrive-t-il de dire bonjour ? Ici, c'est pareil, un bounjour est si agréable à lire.
Seule une expertise pourrait indiquer si les moisissures sont dues à un problème de murs (responsabilité du propriétaire) ou à un problème de manque d'aération (responsabilité du locataire). Faites donc réaliser cette expertise et vous en saurez plus.